Economie approfondie

Devoir surveillé 1 heure

Gilles Guégan académie de Rennes

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :
- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation

Question : Quelle relation peut-on établir entre le vieillissement de la population et la croissance économique ?

.

Document 1 : Santé, espérance de vie et croissance économique

« Nous vivons avec l'idée que la santé est un coût, et le vieillissement de la population un fardeau économique. Philippe Aghion, professeur d'économie à Harvard et membre du Conseil d'analyse économique (CAE) prend le contre-pied de ces postulats, dans une étude conjointe avec Fabrice Murtin, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Depuis 2005, il multiplie les publications dans lesquelles il démontre, seul ou en association,

que " l'amélioration du niveau de santé se traduit par une baisse de la mortalité à différents âges ". Et que " cet allongement de la durée de la vie à un effet positif sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête ". Cet impact, affirme M. Aghion " joue autant pour les pays de l'OCDE que pour les pays en développement ".

Un lourd travail statistique a permis de corréler santé et croissance. Les taux de croissance

du PIB par tête sur les soixante dernières années - au plan national et international - ont été mis en relation avec les statistiques sur l'accroissement de l'espérance de vie et l'évolution des taux de mortalité par âge dans les différents pays. " En reliant ces deux séries, dit-il, on voit que, quand on réduit la mortalité, la croissance du PIB par tête augmente. " (…)

Cette hausse du PIB par tête est mesurable. " Nos estimations montrent que si on double le

rythme de croissance de l'espérance de vie, laquelle augmente actuellement de trois mois par an, on gagne un point de croissance du PIB. Ce qui est énorme, commente M. Aghion. Bien évidemment, doubler la croissance de l'espérance de vie représente un lourd investissement. Mais au bout, il y a le point de croissance supplémentaire souhaité par le président de la République. "

Ces analyses nouvelles, qui tentent de cerner les facteurs constitutifs de la croissance,

donnent un statut nouveau à la santé, qui devient " au même titre que l'éducation, une forme de "capital humain", soit un facteur structurant de hausse de la productivité du travail. Un individu en bonne santé est plus productif car moins souvent absent, plus endurant, avec de meilleures capacités cognitives et donc d'absorption de savoirs nouveaux".

" En outre, poursuit M. Aghion, un individu qui prévoit de vivre plus longtemps sera davantage incité à investir dans son éducation et celle de ses enfants, à se maintenir à niveau dans l'apprentissage des nouvelles technologies, car cet investissement lui sera profitablesurunhorizontemporelplusgrand ».

Yves Mamou, *Une espérance de vie plus longue dope la croissance*, **Le Monde**, 20 mai 2009

Document 2 : Les enjeux économiques des changements de la structure de la population

En France, comme dans les grands pays industrialisés, les perspectives démographiques sont synonymes de vieillissement de la population. Dès le début du nouveau millénaire, plus précisément à partir de 2006, des actifs de moins en moins nombreux vont cohabiter avec des inactifs retraités qui seront eux en proportion croissante. Il en sera ainsi pendant quelques décennies. Les conséquences plausibles de cette modification de la structure de la population sont *a priori* multiples (Hagemann et Nicoletti [1989], Blanchet [1990], Bakhi et Chen [1994], Artus et Legros [1999]). Elles concernent notamment le sentier de croissance à long terme de l'économie française, le rendement des actifs financiers, le niveau d'épargne ainsi que le financement de la protection sociale (retraite et santé). En France, c'est très certainement ce dernier aspect qui domine la scène, sans pour autant oublier qu'il n'est pas indépendant, loin s'en faut, des autres problématiques évoquées. Faut-il en effet rappeler que le débat sur le choix du système de retraite optimal (répartition et/ou capitalisation) dépend notamment du rendement relatif de chaque système, et que le rendement de la capitalisation est directement déterminé par l'état du marché des fonds prêtables et donc par le niveau de l'épargne ?

La question abordée ici est celle de la relation entre l'accumulation patrimoniale opérée par les ménages et l'évolution démographique.

Les conséquences du vieillissement démographique sur l'épargne des ménages en France, Revue française d'économie. Volume 16 N°1, 2001. pp. 51-77.